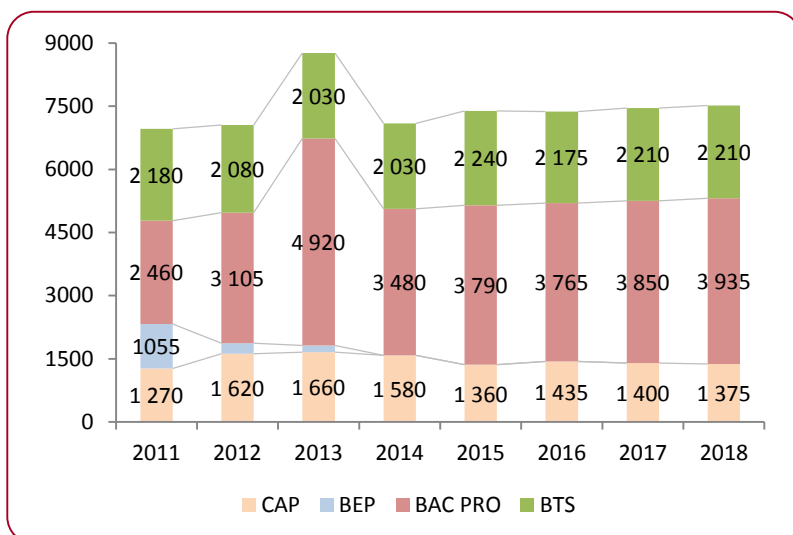


L'insertion professionnelle des lycéens en 2018 dans l'académie de Bordeaux

En février 2018, un lycéen sur deux (51 %) est en emploi sept mois après sa sortie de formation professionnelle. Les autres sont au chômage (30 %), en service civique (5 %), en stage (5 %) ou inactifs (9 %). En un an, le taux d'emploi a progressé de 2 points, passant de 49 % en 2017 à 51 % en 2018.

Environ 7 520 sortants de lycées en juin 2017

Evolution du nombre de sortants des lycées de l'académie



Source : IVA 2011 à IVA 2018 - Rectorat de Bordeaux
Champ : 8 cohortes de sortants en classe terminale (pondérés)

En juin 2017, 7 520 lycéens sont sortis d'une année terminale de formation professionnelle dans l'académie. Ils ont été interrogés sept mois plus tard, en février 2018, sur leur situation et sur les conditions de leur insertion professionnelle.

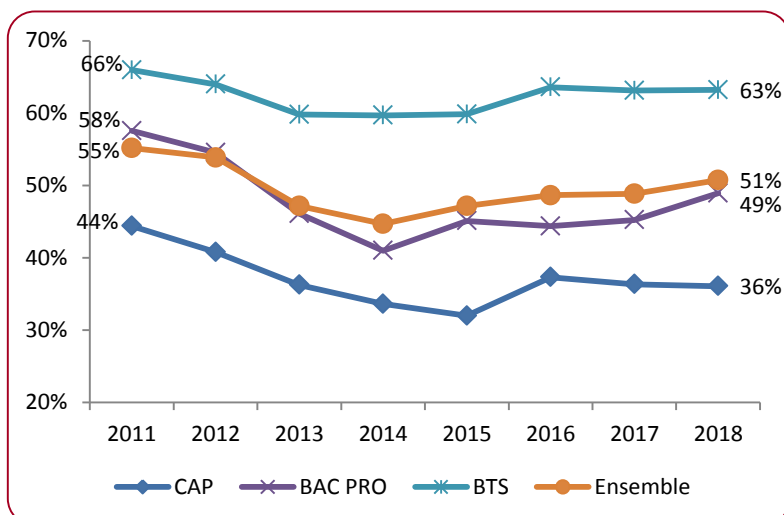
Depuis l'enquête de 2014, marquée par l'arrêt des cursus de bac professionnel en 4 ans (intégrant le BEP), le volume de sortants concernés évolue assez peu d'une année à l'autre. Il a toutefois progressé de 6 % sur l'ensemble de cette période (+ 500 sortants).

Le taux de sortie global, c'est-à-dire le nombre de sortants pondéré rapporté au nombre d'inscrits en N-2, s'élève à 47 % depuis 2016. En 2018, il est légèrement plus élevé chez les filles (48 %) que chez les garçons (47 %).

Ces derniers représentent 56 % de l'ensemble des sortants. Plus de la moitié des sortants ont atteint un niveau IV de formation (baccalauréat professionnel), 30 % un niveau II (BTS) et 19 % un niveau V (CAP).

Et sept mois plus tard...

Evolution des taux d'emploi après la sortie de formation (en %)



Source : IVA 2011 à IVA 2018 - Rectorat de Bordeaux
Taux d'emploi = nombre de sortants en emploi / nombre de sortants (pondérés)

Un lycéen sur deux est en emploi 7 mois après sa sortie de formation

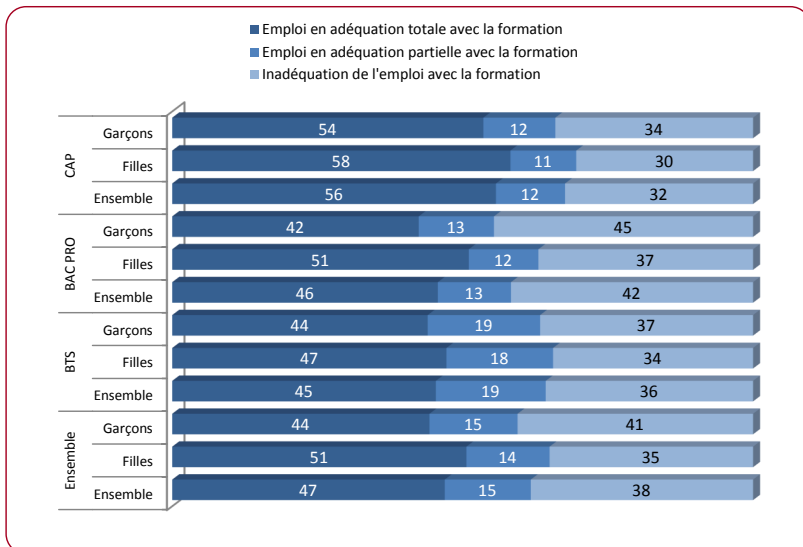
La progression du taux d'emploi entamée depuis février 2015 se poursuit (+ 2 points entre 2017 et 2018). Cette hausse concerne principalement les sortants de bac professionnel pour qui le taux s'améliore de 4 points en un an. En revanche, les taux d'emploi des CAP et des BTS sont restés stables entre 2017 et 2018.

Le niveau de formation influe toujours sur le taux d'emploi : 36 % des sortants de CAP sont en emploi en février 2018 contre 49 % pour les sortants de bac professionnel et 63 % pour les sortants de BTS.

Un taux d'emploi supérieur chez les garçons

La progression du taux d'emploi est plus marquée chez les garçons (+ 3 points) que chez les filles (+ 1 point). Le taux d'emploi des garçons reste supérieur à celui des filles et l'écart se creuse (53 % contre 48 %).

Correspondance entre l'emploi et la formation suivie par les jeunes en emploi au 1er février 2018 (en %)



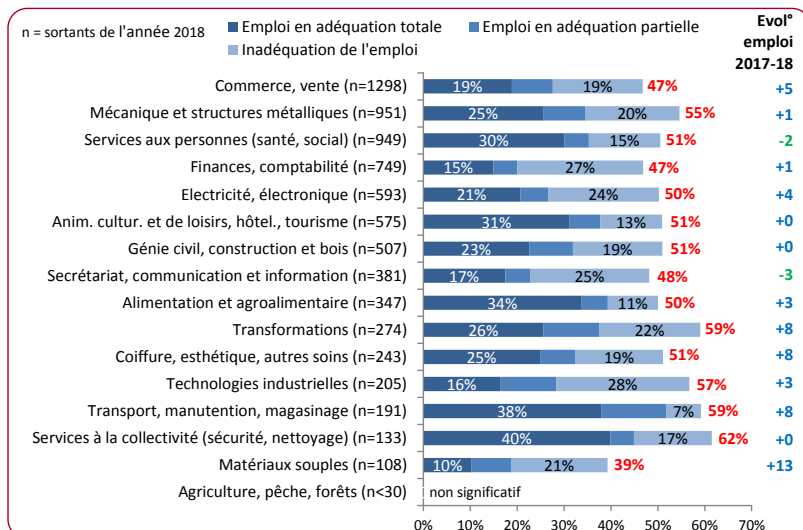
Une meilleure insertion des garçons qui masque une moins bonne adéquation emploi-formation

La meilleure insertion des garçons est particulièrement notable parmi les sortants de bac professionnel (53 % pour les garçons, contre 43 % pour les filles). A l'inverse, le taux d'emploi des BTS est légèrement plus élevé chez les filles (62 % contre 61 %).

Sept mois après leur sortie de formation, tous les jeunes en emploi n'occupent pas un poste en adéquation avec leur formation. Environ 47 % des ex-lycéens en emploi occupent une fonction en adéquation totale avec leur formation, 15 % en adéquation uniquement avec le niveau de formation ou la spécialité (adéquation partielle) et 38 % occupent un emploi sans rapport avec leur formation.

L'adéquation totale de l'emploi avec la formation est plus fréquente parmi les filles (51 % contre 44 %), et ce quel que soit le niveau de formation.

Taux d'emploi selon la spécialité de formation et l'adéquation avec la formation (en %)



Une amélioration du taux d'emploi dans presque toutes les spécialités de formation

L'emploi à court terme des lycéens, ainsi que son adéquation avec la formation suivie, varie selon la spécialité de formation. Le taux d'emploi passe ainsi de 39 % dans les spécialités des matériaux souples à 62 % dans celles des services à la collectivité. Les spécialités du commerce et de la vente, caractérisées par le plus fort volume de sortants, présentent un taux d'emploi inférieur à la moyenne (47 %). Par ailleurs, dans ces spécialités, seuls 19 % des sortants ont trouvé un poste en adéquation totale avec leur formation, contre 38 % dans celles du transport, de la manutention et du magasinage et 40 % dans les spécialités des services à la collectivité.

Entre 2017 et 2018, le taux d'emploi a progressé dans presque toutes les spécialités. La plus forte hausse concernent les spécialités des matériaux souples (+ 13 points). A l'inverse, le taux d'emploi a diminué dans les spécialités du secrétariat et de la communication (- 3 points) ainsi que dans celles des services aux personnes (- 2 points).

Source : IVA 2018 - Rectorat de Bordeaux

L'enquête IVA 2018

L'enquête Insertion dans la Vie Active (IVA) est un dispositif national piloté par le ministère de l'Education nationale. Elle a pour but de mesurer l'insertion professionnelle des jeunes sept mois après la fin de leurs études. Elle est réalisée chaque année, dans toutes les académies de métropole et d'outre-mer, auprès de tous les sortants des années terminales de formations professionnelles des lycées publics ou privés sous contrat (hors bac technologique et premières professionnelles).

Le questionnaire a été rénové en 2017 et distingue désormais une situation de service civique ou volontariat non repérée auparavant. Cette situation, qui fait l'objet d'une modalité spécifique, n'est pas prise en compte dans le calcul du taux d'emploi.

En 2018, la population interrogée est de 10 398 présumés-sortants dans l'académie et le taux de réponse final s'établit à 63 %. Ce taux de réponse a été atteint notamment grâce à la poursuite du partenariat engagé depuis six ans dans l'académie, pour améliorer la participation des jeunes via des relances téléphoniques. Cette année, ce partenariat a concerné les trois académies de la région Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux, Poitiers et Limoges). Les relances téléphoniques, financées par la Région, ont été réalisées par un prestataire du 28 mai au 30 juin 2018.

Pour aller plus loin :

- Les résultats académiques IVA-IPA 2017 : [Brèves Stats n° 04-17](#) ; [n° 05-17](#) / [Stat-Info n° 01-17](#) ; [n° 02-17](#)
- Les résultats Nouvelle-Aquitaine IVA-IPA 2017 : [Résultats détaillés Lycéens](#) ; [Résultats détaillés Apprentis](#)
- Note d'information nationale IVA-IPA 2017 : [NI n° 18.09](#) (lycéens) ; [NI n° 18.08](#) (apprentis)
- Les résultats des années antérieures : [Archives](#)

Sophie DONCQUE